



## UNION DÉPARTEMENTALE DES SYNDICATS FORCE OUVRIÈRE D'INDRE ET LOIRE

La Camusière-18, rue de l'Oiselet, 37550 Saint-Avertin

Tel : 02.47.38.54.43 - Fax : 02.47.37.91.00

[udfo37@force-ouvriere.fr](mailto:udfo37@force-ouvriere.fr)

<http://37.force-ouvriere.org>

Communiqué de Presse du 16 décembre 2024

### Remplacement : à propos d'une interview du Dasen

En réponse à une alerte de la FCPE qui a juste titre s'inquiète de la situation du remplacement dans les écoles d'Indre et Loire, l'inspecteur d'académie explique dans un article de la NR du 14 décembre qu'il s'agit d'une situation « exceptionnelle ».

**Cela n'est pas vrai car malheureusement depuis des années, le problème du remplacement est devenu récurrent.**

Ce qui est exceptionnel, c'est que cette année les difficultés ont commencé fin septembre - début octobre ! Ces dernières années scolaires d'ailleurs, le moment où commencent ces problèmes est de plus en plus tôt !

L'inspecteur d'académie déclare « en décembre et janvier, la situation est toujours un peu tendue notamment en raison des maladies hivernales ». Le problème c'est que depuis plusieurs années ( et hors Covid) les maladies hivernales commencent en automne et se terminent ... en juin !

Car l'inspecteur d'académie ne revient pas sur **les vraies causes de ce problème de remplacement** qui fait, que des élèves perdent de nombreuses journées de classes par an, voire des semaines :

- **suppression de postes d'enseignants** des écoles décidée par les gouvernements de Monsieur Macron et refus de ces mêmes gouvernements de « surnombres » d'enseignants en septembre permettant de combler les départs en cours d'année scolaire, tout cela pour faire encore plus d'économies !
- **dégradation constante des conditions de travail due en particulier à l'inclusion systématique et forcée** d'enfant ayant des notifications MDPH pour des soins ou des orientations ( rappelons que l'inspecteur d'académie lui-même a déclaré en CDEN l'an passé qu'il manquait 1200 places en établissements médico-sociaux et en Sessad en Indre et Loire ) avec un nombre de plus en plus élevé de burn-out et d'accidents du travail.
- **absence totale de médecine du travail**; non respect du code du travail qui prévoit une visite médicale obligatoire tous les cinq ans (un enseignant peut faire toute sa carrière sans jamais voir un médecin du travail... la raison étant qu'il y a un seul médecin du travail dans l'académie pour ... plus de 40000 personnels de l'Education Nationale !)
- **report de l'âge à la retraite** : de 55 ans, on est passé à 60 ans puis à 62 ans et maintenant à 64 ans via la dernière réforme rejetée massivement par tous les salariés de cet pays et dont les députés Macronistes ont empêché l'abrogation voici quelques semaines par une obstruction parlementaire.

**Cette situation est inacceptable !**

L'UD FO 37 et son syndicat des enseignants des écoles sont aux côtés des personnels de l'Education Nationale et des parents qui refusent cet effondrement de l'école publique programmée par des gouvernements minoritaires et rejetés dans tout le pays; pour organiser la mobilisation et exiger des mesures immédiates, nous vous invitons à contacter nos délégués en écrivant à [fo-snudi@wanadoo.fr](mailto:fo-snudi@wanadoo.fr) ou en téléphonant au 02.47.38.54.43.

Fait à Saint Avertin, le 16 décembre 2024